



Division des personnels enseignants
Bureau de gestion du 1er degré public
Instituteurs et professeurs des écoles
du département de la Vienne
DPE5

**Demande de changement de département
des professeurs des écoles stagiaires
pour la rentrée scolaire 2024**

NOM :

PRENOM :

MAIL : **NUMERO DE TELEPHONE**.....

Département d'affectation en 2023 - 2024 :

Département d'affectation sollicité au 01/09/24 :

Motif de la demande de changement de département :

Au titre du handicap

Rapprochement de conjoint

Nombre d'enfants :

Autre motif :

Joindre toutes pièces justificatives utiles : attestation MDPH, copie du livret de famille, certificat d'enregistrement de PACS, certificat de vie commune ou de concubinage.

A transmettre pour le vendredi 26 janvier 2024 au plus tard :

Par mail au bureau DPE5 à l'adresse suivante : dpe5@ac-poitiers.fr

**- Par mail au service des personnels
du département dans lequel vous êtes affecté(e) en 2023-2024, sous couvert de votre IEN**